

Ref : 24_110_MH

Paris, 18 octobre 2024

Information à l'attention des pharmaciens
avant reçu le lot CYANOKIT 5 g n°2408, exp 25/03/2027

Objet : Demande de mise en quarantaine du lot 2408 de CYANOKIT (hydroxocobalamine) 5 g, poudre pour solution pour perfusion, CIP 34009 499 122 3 0, périmant le 25 mars 2027

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une investigation microbiologique en cours sur le site de fabrication du CYANOKIT signalée auprès de l'Agence européenne du médicament, il a été décidé à titre conservatoire et en lien avec l'ANSM de vous demander de placer en quarantaine et de ne plus administrer auprès des patients le lot suivant :

**CYANOKIT 5 g, poudre pour solution pour perfusion
(hydroxocobalamine)**

Code CIP : 34009 499 122 3 0

Lot 2408, exp 25 mars 2027

Dans ce contexte, nous vous demandons de nous confirmer la bonne réception de ce message par retour d'email à infomed@serb.eu avant 18h ce vendredi 18 octobre 2024 en utilisant le document ci-après et nous indiquer :

- si des unités de ce lot ont été administrées.
- l'état de votre stock de CYANOKIT 5 g, en précisant les numéros de lots.

SERB vous tiendra informé dès que possible en lien avec l'ANSM sur la possibilité de remplacer les unités placées en quarantaine et sur la poursuite de mise à disposition du produit.

En cas de rupture de stock au niveau de votre pharmacie de la spécialité CYANOKIT 5 g, poudre pour solution pour perfusion, nous vous prions de contacter notre service d'Information Médicale disponible 24h/24 par téléphone au 01.73.03.20.00

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr



Information médicale

Pour toute question ou demande d'information médicale complémentaire, nous vous prions contacter notre service d'Information Médicale : tél : 01.73.03.20.00 ; e-mail : infomed@serb.eu

Conscients des désagréments engendrés par cette situation, pour lesquels nous vous présentons nos plus sincères excuses, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Marc HAÏM
Pharmacien Responsable



Electronically signed by: Marc
Haïm
Reason: I approve this
document.
Date: 18-Oct-2024 15:31 GMT+2

**Accusé de réception à la demande de mise en quarantaine
CYANOKIT 5 g, poudre pour solution pour perfusion
Code CIP : 34009 499 122 3 0
Lot 2408, exp 25 mars 2027**

Merci de renvoyer ce document à infomed@serb.eu avant le 18 octobre 2024 18h

J'accuse réception du message reçu de la part de SERB n°24_110_MH le 18 octobre 2024.

Je confirme avoir placé en quarantaine _____ boîtes de CYANOKIT 5 g, poudre pour solution pour perfusion, lot n°2408, exp 25 mars 2027

Je confirme que plus aucune unité du lot mentionné ci-dessus n'est disponible auprès des professionnels de santé de mon établissement pour son administration auprès des patients.

J'informe SERB concernant la potentielle utilisation du lot CYANOKIT 5 g, poudre pour solution pour perfusion, lot n°2408, auprès des patients (merci de rayer la mauvaise information)

- A ma connaissance, _____ flacons du lot de CYANOKIT n°2408 ont été administrés à _____ patients
- Je n'ai pas cette information en date de la réception de ce questionnaire

J'informe SERB de l'état de stock en CYANOKIT 5 g, poudre pour solution pour perfusion

- J'ai en stock _____ boîtes du lot de CYANOKIT n° _____ expirant le : _____
- J'ai en stock _____ boîtes du lot de CYANOKIT n° _____ expirant le : _____

Nom de l'établissement

Tampon de l'établissement

Nom

Prénom

Profession

Date